



PROVINCE DE QUÉBEC

COMTÉ D'UNGAVA

VILLE DE CHAPAIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Chapais, tenue le 30 mars 2015 à 20 h 30, à la salle des délibérations du conseil et à laquelle étaient présents et formant quorum :

Monsieur le maire : Steve Gamache

Mesdames les conseillères: Roxanne Tremblay
Denise Larouche
Lucie Tremblay

Messieurs les conseillers : Guy Lafrenière
Daniel Forgues
Jacques Fortin

Était également présente à la séance :
Madame la directrice générale adjointe
et greffière suppléante : Mélanie Gagné

Était absente à la séance :
Madame la directrice générale et greffière Mariève Bernier

Tous les conseillers et conseillères ayant été convoqués par suite d'un avis écrit signifié dans le délai imparti par la *Loi des Cités et Villes*, monsieur le maire, constatant qu'il y a quorum, déclare la séance dûment tenue.

15-03-64

1.
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Daniel Forgues

D'OUVRIR la présente séance extraordinaire sur la base le l'ordre du jour déposé tout en ajoutant au point 4 et ce, avec le consentement unanime de tous les membres du conseil.

4. Résolution – Nomination signataire – Initiative d'investissement local de Développement économique Canada pour les régions du Québec.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15-03-65

2.
RÉSOLUTION – ADJUDICATION CONTRAT – GESTION DE L'ÉCOCENTRE

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres (Projet AO-2015-01) sur invitation a été lancé le 19 mars 2015 à deux (2) entreprises, soient Écocentre Paul Ménard et Recyclage Ungava;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions étaient recevables au bureau du greffe jusqu'au 30 mars 2015 à 11h00;

CONSIDÉRANT QU'une seule entreprise a déposé une soumission, à savoir : Écocentre Paul Ménard (9296-0814 Québec inc.) au montant de 62 600,00 \$, plus taxes applicables



CONSIDÉRANT QUE la soumission d'Écocentre Paul Ménard (9296-0814 Québec inc.) est jugée conforme;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 30 mars 2015;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame la conseillère Denise Larouche
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais adjuge le contrat à Écocentre Paul Ménard (9296-0814 Québec inc.);

QUE la Ville de Chapais autorise madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe et greffière suppléante à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15-03-66

3.
RÉSOLUTION – ADJUDICATION CONTRAT – ACHAT DE LUMINAIRES DE RUE DEL

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres (Projet AO-2015-02) sur invitation a été lancé le 19 mars 2015 à quatre (4) entreprises, soient Nor Électrique, Les Entreprises Rodrigue Piquette inc., Men & Fils Électrique et Installations AC, pour l'achat de lumières DEL ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions étaient recevables au bureau du greffe jusqu'au 27 mars 2015 à 16h00;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont déposé une soumission, à savoir : Nor Électrique au montant de 55 125,00 \$, plus taxes applicables et Les Entreprises Rodrigue Piquette inc. au montant de 44 462,25 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la soumission des Entreprises Rodrigue Piquette inc. est la plus basse et qu'elle est jugée conforme;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été traité lors du comité plénier du 30 mars 2015;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Roxanne Tremblay
ET RÉSOLU

QUE la Ville de Chapais adjuge le contrat aux Entreprises Rodrigue Piquette inc.;

QUE la Ville de Chapais autorise madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe et greffière suppléante à signer les documents appropriés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15-03-67

4.
RÉSOLUTION – NOMINATION SIGNATAIRE – INITIATIVE D'INVESTISSEMENT LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le 17 juin 2014, la Ville de Chapais faisait une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Initiative d'investissement local (IIL) » de Développement économique Canada pour l'amélioration de la salle communautaire située au Centre sportif et communautaire de Chapais (résolution 14-06-194) ;



CONSIDÉRANT QU'à la séance ordinaire du 16 septembre 2014 (résolution 14-09-266), le conseil nommait madame Mariève Bernier, greffière, signataire pour et au nom de la Ville de Chapais pour tout document relatif au projet ;

CONSIDÉRANT le départ de madame Mariève Bernier, pour son congé de maternité ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de désigner une remplaçante à madame Bernier pour signer tout document avec Développement économique Canada dans le cadre de ce projet ;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guy Lafrenière
APPUYÉ par madame la conseillère Lucie Tremblay
ET RÉSOLU

QUE le conseil de ville autorise madame Mélanie Gagné, directrice générale adjointe et greffière suppléante, à signer pour et au nom de la Ville de Chapais avec Développement économique Canada tout document relatif au projet financé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS DU PUBLIC

15-03-68

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Denise Larouche
ET RÉSOLU

QUE cette séance extraordinaire soit levée et terminée.
Il est 20h35

SIGNÉ

Steve Gamache
Maire

SIGNÉ

Mélanie Gagné
Directrice générale adjointe et
greffière suppléante